



Editorial Patrick Venries

Faut-il alerter les bébés ?

Il fait trop souvent la moue ? Malgré son jeune âge — quelques mois —, il vous semble déjà cynique ? Encore dans le ventre de sa mère, il paraît anormalement instable ? Vous ne le savez pas encore, mais votre enfant manifeste peut-être des signes avant-coureurs de formes de délinquance qui le conduiront un jour devant les tribunaux correctionnels.

Cette interprétation, volontiers caricaturale, d'une expertise collective de chercheurs de l'Inserm sur le thème du « trouble des conduites chez l'enfant et l'adolescent » est à l'origine d'une pétition qui est en train de rencontrer un grand succès. 50 000 professionnels de la santé et de l'éducation l'ont déjà signée. Ils estiment que « la détection dans les crèches ou les écoles d'enfants agités » telle qu'elle est exprimée dans l'étude, ainsi que la médicalisation précoce d'enfants susceptibles d'emprunter un parcours déviant, n'est que le prélude au « dressage et au rabotement des comportements ».

Au moment où une commission d'enquête parlementaire souligne, après Outreau, l'iniquité de certaines mises en détention provisoire, il est normal de s'inquiéter d'un travail qui n'accorde même plus à l'enfance sa légitime présomption d'innocence.

Mais au-delà d'une étude dont l'un des auteurs estime qu'elle a été détournée de son sens (lire ci-contre), c'est sa possible prise en compte dans la prochaine loi de prévention

de la délinquance qui déchaîne les passions. Comme lors de l'épisode malheureux de la lecture des « bienfaits de la colonisation », c'est de l'Assemblée nationale qu'est venue l'alerte. Un prérapport parlementaire sur la délinquance rédigé par le député du Val-de-Marne Jacques-Alain Bénisti a mis le feu aux poudres. On y lit, en effet, dans un français approximatif, que « les prémices de déviance des jeunes doivent être repérées dès leur plus jeune âge et qu'une courbe de parcours "déviant" peut être établie entre 1 et 3 ans ».

Il est normal de s'inquiéter d'un travail qui n'accorde plus à l'enfance sa légitime présomption d'innocence

Qu'est-ce qu'un enfant ? Un petit animal dont chacun des gestes manifeste un symptôme ? Ou un être humain en formation qui construit sa personnalité sans que l'on puisse préjuger de ce qu'il sera plus tard ? C'est ce qui nous confère un destin, une part de mystère.

L'irruption soudaine de prescriptions comportementalistes à la façon anglo-saxonne nous rappelle que si la période que traverse notre pays est propice aux ruptures de toutes sortes, elle ne saurait supporter un tel reniement de l'humanisme qui nous fonde.

L'avenir n'est pas écrit

Brigitte Le Chevert, secrétaire générale du syndicat FSU des infirmières scolaires, affirme qu'« un enfant de 3 ans peut très bien être un petit diable et devenir très sage à l'adolescence et inversement ».

Un rappo

DÉLINQUANCE JUVÉNILE. Levée de boucliers des

de Hélène Rouquette-Valeins

Plus de 50 000 signatures alimentent aujourd'hui la pétition en ligne « Pas de zéro de conduite pour les enfants de 3 ans » (1). Dans un premier temps, il s'agissait de médecins, pédiatres, pédopsychiatres, anthropologues, universitaires, sociologues, des scientifiques connus comme Boris Cyrulnik ou Elisabeth Roudinesco (lire par ailleurs), mais, désormais, de plus en plus de Français, enseignants et parents, concernés par l'avenir de leurs enfants, se montrent inquiets devant une offensive qu'ils estiment liberticide.

Le trouble des conduites. Comment, partant d'une étude de l'Inserm commandée par la Canam (lire par ailleurs), en est-on arrivé à un rapport rédigé par le député UMP Jacques-Alain Bénisti, puis à un avant-projet de loi sur la prévention de la délinquance ? Disant s'inspirer de l'expertise de l'Inserm préconisant « le repérage des perturbations du comportement dès la crèche et l'école maternelle », l'UMP propose la création d'un « carnet de suivi comportemental ». « Certes », note le sociologue Michel Fize, spécialiste de l'étude du comportement adolescent, « l'observation est le pain quotidien du scientifique, mais il faut faire attention de ne pas glisser du diagnostic au pronostic. » Et tous ceux qui soupçonnent des politiques de « vouloir mettre la société au carré » sont vent debout devant ces recommandations, dont certains contestent la véracité scientifique et dénoncent l'aspect indémontrable.

L'Inserm a fourni une expertise collective sur « les troubles des conduites chez l'enfant et l'adolescent ». Un pavé de 430 pages, publié en septembre 2005, et qui prétend répondre à une série de questions « afin d'aider à mieux définir les actions néces-



Agressivité. Le rapport sur les « troubles des conduites chez l'enfant et l'adolescent » préconise de détecter le plus tôt possible les enfants « agités » PHOTO CORBIS

saires en santé publique et en recherche ». L'Inserm définit d'emblée « le trouble des conduites : oppositions, désobéissances et colères répétées, agressivité chez l'enfant; coups, blessures, dégradations, fraudes et vols chez l'adolescent ».

Source de suspicion. Face aux recommandations qui suivent (lire verbatim), certains professionnels hurlent au flicage précoce. Notamment celle-ci : « Le groupe d'experts recommande un examen de santé vers 36 mois : à cet âge-là, on peut faire un premier repérage d'un tempérament difficile, d'une hyperactivité et des premiers symptômes du trouble des conduites. » De là à imaginer

La photo du jour



Belfast. Un policier relève les impacts dans la devanture d'un bar dans un quartier loyaliste de la capitale d'Irlande du Nord, après des affrontements avec la police

PHOTO AP

Sommaire

Monde	Page 4
France	Pages 4, 6 et 7
Economie/Bourse	Page 8
Faits divers	Page 9
Opinions	Page 10
Courses hippiques	Pages 18 et 19
Météo, Jeux et horoscope	Pages 20 et 21
Télévision	Pages 22 et 23

Votre opinion

Réagissez. La grippe aviaire, l'épidémie de chikungunya à la Réunion, le rapport sur la délinquance, les suites du meurtre d'Ilan Halimi, la fusion Suez-Gaz de France, le contrat première embauche, le TGV et ses priorités... Sur ces thèmes — ou d'autres encore — qui dominent l'actualité, vous pouvez livrer vos appréciations. Une sélection de ce courrier sera publiée dans nos éditions de samedi prochain.

www.sudouest.com
E-mail : contact@sudouest.com
Fax : 05.56.00.32.17
Adresse : 1, place Jacques-Lemoine
33094 Bordeaux Cedex

VERBATIM. Extraits du rapport d'expertise de l'Inserm « Un repérage des familles

■ « Les facteurs empiriquement associés au trouble des conduites sont : antécédents familiaux de trouble des conduites, criminalité au sein de la famille, mère très jeune, consommation de substances psychoactives pendant la grossesse, faible poids de naissance, complications autour de la naissance... »

■ « Le groupe d'experts recommande un repérage des familles présentant ces facteurs de risque au cours de la surveillance médicale de la grossesse.

Il préconise de promouvoir la rencontre au sein des maternités de différents professionnels concernés par la prévention pour aborder avec les parents les soins nécessaires à l'enfant... »

■ « Des traits de caractère tels que la froideur affective, la tendance à la manipulation, le cynisme, l'agressivité sont mentionnés comme associés à la précocité des agressions, la persistance du trouble à l'adolescence et à une personnalité antisociale à l'âge adulte.